

# Papeteries de Malaucène : retour à la case départ

Dernièrement, dans les locaux de la CoVe, le syndicat mixte a abandonné le projet touristique prévu dans la partie basse du site.

C'est un dossier épineux qui a trouvé son issue finale. Ou qui est plutôt revenu à la case départ.

Après s'être attardé sur la partie haute le 29 mars dernier, le Syndicat Mixte Comtat Ventoux de la CoVe a mis un terme au projet de la partie basse des anciennes papeteries de Malaucène en le "supprimant du périmètre de l'UTN (unité touristique nouvelle)". "Ça permet de tout remettre au centre de la table", concède Gilles Vève, délégué à l'aménagement du territoire à la CoVe.

Pour rappeler les faits, le site industriel des papeteries avait fermé définitivement ses portes en 2009 avec deux parties bâties : la section haute avec 2 000 m<sup>2</sup> au sol environ, et celle du bas de plus de 12 000 m<sup>2</sup>.

En 2017, "un groupe d'investisseurs belges (Artes-Vintur) souhaitait créer un complexe hôtelier touristique dans la partie basse", précise Gilles Vève, mais ce projet n'aboutira pas et la Société coopérative d'intérêt collectif SCIC La Fabrique du Ventoux reprendra tout le domaine en octobre 2023. "Concernant la partie haute (le 29 mars dernier, Ndlr), le tribunal administratif de Marseille a considéré que ce n'était pas justifié car le projet était trop dense et que ça portait atteinte à l'équilibre de ce site et au paysage caractéristique du milieu montagnard", poursuit le délégué à l'aménagement du territoire de la CoVe.

Une première épine retirée, avant de s'attaquer à la seconde



Si le projet d'un complexe hôtelier de luxe imaginé par des investisseurs belges de la société Vintur est définitivement écarté, des "possibilités de réhabilitation" du site sont à l'étude. / PHOTO ARCHIVES A.E.

“ Nous gardons cette volonté de développer une zone d'activités économiques. ”

GILLES VÈVE

cet après-midi dans les locaux de la CoVe par le Syndicat Mixte Comtat Ventoux.

"Quand on avait mis en place le Scot (Schéma de cohérence territoriale, Ndlr), on avait programmé une UTN avec 12 000 m<sup>2</sup> de surface de plancher. Ce projet ne se réalise pas car entre-temps, il y a une nouvelle équipe municipale qui a été élue à Malaucène, qui ne voulait pas de ce type de projet", explique Gilles Vève.

## Vers un nouveau projet ?

Malgré ce coup de frein, la volonté d'avancer de la part de la mairie de Malaucène et de la CoVe semble être encore bien là pour redonner vie à ce lieu.

"Nous gardons cette volonté qui est de développer une zone d'activité économique. Par contre, pour être clair, il ne faut pas l'imaginer comme on peut le voir ailleurs. Il y a un potentiel avec des possibilités de réhabilitation", conclut Gilles Vève.

Une (nouvelle) affaire à suivre.

Q.G.

## La CoVe : "notre proposition tient toujours, on attend"

Au sein de la communauté d'agglomération de la CoVe, on est plutôt en posture de spectateur. "On a fait une proposition pour installer, sur la partie haute, la mois étendue (2 000 m<sup>2</sup>) un pôle artisanat qui semble bien tenir la route puisque nous avons le soutien de la Région Sud et de l'Etat", confirme-t-on dans l'entourage de la présidente. Cette proposition a déjà été présentée aux membres du conseil d'administration de la SCIC La Fabrique du Ventoux, qui a repris en 2023 tout le domaine, parties basse et haute comprises. Comme rien n'avance, la CoVe s'est positionnée, une nouvelle fois, pour racheter au prix des Domaines la partie haute (environ 285 000 €) et y faire éclore son projet. Reste à savoir, si la société SCIC, présidée depuis par François Pailusseau, est prête à accepter l'offre de la communauté d'aggl.

Ce qui est sûr, c'est que la CoVe ne mettra pas un euro dans la partie basse à réhabiliter. "Cela coûterait trop cher". La friche industrielle serait estimée jusqu'à 40 M€ de travaux.

## Le maire de Malaucène : "ma priorité, c'est que l'on puisse répondre à la demande des artisans du territoire"

Il ne varie pas d'un iota. Frédéric Tenon, le maire de Malaucène, n'a qu'une "priorité" pour son village et l'avenir des papeteries : "mener à bien le projet artisanal dans la partie haute" et par voie de conséquence "répondre à la demande d'une quinzaine d'artisans qui sont en recherche d'un local", rappelait-il encore hier soir. La plupart sont auto-entrepreneurs et n'en ont pas. On a la possibilité d'être accompagné par des aides, ce serait dommage de passer à côté... Plombier, menuisier, paysagiste, électricien, peintre et encore d'autres métiers du bâtiment sont intéressés par ce site. "Ce ne serait pas destiné qu'à des artisans de Malaucène mais des villages alentour. L'objectif est de faire vivre ce lieu et les professionnels du territoire de la CoVe". Quant à la partie basse, c'est un autre sujet. "C'est au propriétaire de faire de belles propositions. Nous, mairie et CoVe, on ne le sera jamais, c'est trop cher mais je serais le premier heureux de voir sortir un beau projet qui en revanche ne coûte pas un sou aux contribuables."